



**Rubrique:** Poursuites pour dettes

**Sous-rubrique:** Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

**Date de publication:** SHAB 08.04.2022

**Publications supplémentaires:** KABVD 08.04.2022

**Date d'échéance prévue:** 08.04.2023

**Numéro de publication:** SB01-0000002536

**Entité de publication**

Office des poursuites du district d'Aigle, Chemin du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle

## Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Soclasa S.A.

**Débiteur(s):**

Soclasa S.A.  
CHE-101.447.491  
ruelle Sous le Bourg 19  
1860 Aigle

**Objet(s) à vendre aux enchères:**

COMMUNE D'ORMONT-DESSUS, parcelle RF 2481, plan No 7, "Es Rochers" et consistant en :

Bâtiment 59 m<sup>2</sup> ECA No 2720

Place jardin 1058 m<sup>2</sup>

Estimation fiscale 2005 Fr. 336'000.00

Valeur assurance incendie indice 2019/125 Fr. 686'400.00

Estimation de l'office selon rapport d'expertise du 26.10.2019 Fr. 760'000.00

**Vente aux enchères**

Le 27.06.2022 à 11:00 heure, Salle des ventes, Chemin du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle

**Remarques juridiques:**

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

**Remarques juridiques complémentaires:**

La vente est requise par un créancier au bénéfice d'une hypothèque légale privilégiée et par le créancier gagiste de 1er rang pour le capital.

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'office le 06.05.2022 et pourront être attaquées dans un délai de 10 jours dès la date du dépôt.

La date de la visite sera communiquée ultérieurement.

**Délai de production:** 28.04.2022

**Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges:** à partir du 06.05.2022

**Point de contact:**

Office des poursuites du district d'Aigle

Chemin du Grand-Chêne 1

1860 Aigle